

## Comment bien utiliser le bac



Placer le bac à 60 cm de tout objet, et sans empiéter sur la rue, le trottoir ou la piste cyclable;



Placer le bac sur votre propriété, en bordure de rue ou de ruelle accessible, à partir de 20h les mardis et pour 7h les mercredis;

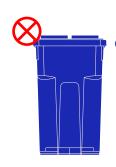


- 3 Laisser le bac fermé;
- 4 Éviter de surcharger le bac;



 Éviter de déposer des objets sur le couvercle;





6 Retirer le bac de son point de collecte au plus tard à 6h le jeudi, et ranger le bac afin qu'il ne soit pas visible de la rue:



7 En hiver, dégager la neige déposée sur le couvercle et placer le bac de façon à ce qu'il soit visible et accessible, sans nuire aux opérations de déneigement.